



DRJSCS

Direction Régionale de la Jeunesse,  
des Sports et de la Cohésion Sociale

**PREFAS**  
Hauts-de-France

Pôle Ressources  
Recherche  
Formations en  
Action Sociale

[www.prefashdf.fr](http://www.prefashdf.fr)



Région  
Hauts-de-France

## RAPPORT D'ACTIVITE 2017



Former, accompagner, conseiller,  
les professionnels de l'enfance



SCIENTIFICS HUMAINES  
ET SOCIALES

- STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT
  - ACTIVITES SCIENTIFIQUES
  - PERSPECTIVES



**Doc'PREFAS Hauts-de-France**

19 janvier - Numéro #2 - Consulter en ligne

Lettre de veille scientifique dans le champ du travail social



# SOMMAIRE

<i>INTRODUCTION</i>	<u>1</u>
<i>I - STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU PREFAS EN 2017</i>	<u>2</u>
I – 1. Origine de la démarche, contexte juridique et évolution du projet	<u>2</u>
I- 2. Finalité et objectifs	<u>2</u>
I - 3. Le Comité de Pilotage du PREFAS Hauts-de-France	<u>3</u>
I – 4. Les COPIL en 2017	<u>4</u>
<i>II – ACTIVITES SCIENTIFIQUES DU PREFAS EN 2017</i>	<u>5</u>
II - 1 - Les études et recherches	<u>5</u>
II – 2 – Journées d'études	<u>7</u>
II – 3 – La veille scientifique	<u>10</u>
<i>III – PERSPECTIVES</i>	<u>12</u>



## INTRODUCTION

Le PREFAS est le nom donné aux pôles-ressources institués par la Circulaire DGAS/PSTS/4A n° 2008-86 du 6 mars 2008.

Entre 2008 et 2016, deux PREFAS existaient dans les deux régions qu'étaient respectivement le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie.

Début 2017, à la demande de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et de la DRJSCS, le PREFAS Picardie et le PREFAS Nord Pas-de-Calais ont engagé un travail de rapprochement visant à créer le PREFAS Hauts-de-France co-piloté par l'APRADIS et l'IRTS Hauts-de-France.

Au-delà de la simple fusion des deux espaces de travail, un nouveau projet s'est structuré autour d'actions communes pour l'année 2017 tout en maintenant certaines actions engagées depuis plusieurs années au sein de chacun des deux PREFAS.

Ainsi, pour 2017, les actions communes étaient :

- La mise en œuvre d'un dispositif de veille scientifique documentaire avec la publication d'une lettre trimestrielle de veille scientifique dans le champ du travail social animée par le groupe « Doc'PREFAS » ;
- L'organisation d'une journée d'étude à destination des cadres pédagogiques des organismes de formation de la région intitulée « Les enjeux des recherches-actions collaboratives ».
- La participation à la journée des 50 ans du métier d'éducateur spécialisé.

Certains projets propres au PREFAS Nord Pas-de-Calais se sont poursuivis :

- La recherche engagée sur les impacts du nouveau cadre réglementaire de mise en œuvre de l'alternance intégrative pour les formations du travail social de niveau III, recherche commandée par la DRJSCS alors Nord Pas-de-Calais et qui a mis au travail cinq établissements de formation en travail social du Nord Pas-de-Calais membres du PREFAS, s'est poursuivie tout au long de l'année 2017. Le rapport final a été rendu en janvier 2018.
- Le PREFAS Nord Pas-de-Calais avait également engagé une recherche-action portant sur la question « être jury de certification » portant sur les jurys du CAFERUIS, également commandée par la DRJSCS. Cette dernière a été menée à bien au cours de l'année 2017 (l'APRADIS a rejoint l'équipe de recherche de l'IRTS Hauts-de-France au cours de cette même année 2017). Le rapport final a été rendu en janvier 2018.

De même, certaines actions spécifiques au versant sud de la Région ont été maintenues en 2017. Il s'agit de :

- L'organisation et l'animation de la journée de valorisation des travaux de recherche des personnes formées à l'APRADIS (mise en œuvre depuis 2009) ;
- L'étude portant sur l'analyse quantitative et qualitative de l'insertion professionnelle des diplômés de l'APRADIS (mise en œuvre depuis 2006).

En partie II de ce rapport d'activité sera présentée chacune de ces activités.

# I - STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU PREFAS EN 2017

## I – 1. Origine de la démarche, contexte juridique et évolution du projet

Le P.R.E.F.A.S, Pôle Ressources Recherche Formations en Action Sociale, est une instance partenariale venant répondre à la commande de la DGAS telle que précisée dans la circulaire DGAS/PSTS/4A n°2008-86 du 6 mars 2008 visant à « favoriser la mutualisation des ressources pédagogiques (humaines, matérielles et de réseaux), permettre une meilleure articulation formation/recherche, accroître les activités de recherche des établissements de formation, le développement des plates-formes régionales et de pôles ressources sera encouragé et soutenu » (extrait de l'annexe 1 du Cahier des charges).

Le PREFAS Nord Pas-de-Calais associe dans un Pôle Régional Ressources Recherche les centres de formation en travail social, des collectivités territoriales, des universités et des associations du secteur. En 2008, cette instance s'établissait sous la forme d'un Pôle Régional Ressources et Recherche (P3R) sur le travail social, l'intervention sociale, l'action sociale et les formations en Nord Pas-de-Calais. Sa création est établie par un protocole régional de concertation et de coopération signé en décembre 2008. Puis, en 2013, le P3R est devenu PREFAS Nord Pas-de-Calais.

De 2008 à 2017, Le PREFAS Picardie a été co-piloté par l'APRADIS et par un laboratoire de recherche de l'UPJV : le CURAPP-ESS.

Comme cela est écrit dans le projet déposé auprès des services de l'Etat (DRASS puis DRJSCS) et validé par ces mêmes services en 2008, l'objectif de ce pôle-ressources était « *de soutenir des activités qui viennent d'être créées, mais qui restent à développer au sein du CURAPP et du CREA1, de proposer une mutualisation des résultats d'études et recherches produites, de développer des actions communes en termes de valorisation des travaux et de centres documentaires* ».

Dès le projet de création, les objectifs de cette plateforme étaient ainsi formulés :

- « 1 – créer une dynamique régionale pour développer la recherche fondamentale et appliquée et ses liens avec la formation ;
- 2 – promouvoir la formation des acteurs à la recherche : travailleurs sociaux expérimentés et formateurs d'écoles professionnelles ;
- 3 – recenser, capitaliser, mutualiser, développer les sources et données régionales hétérogènes existantes dans le champ des politiques sociales, du travail social, de la formation et des qualifications en intervention sociale en Picardie ;
- 4 – favoriser les échanges et développer les réseaux interrégionaux sur les mêmes questions. »

## I- 2. Finalité et objectifs

Le PREFAS Hauts-de-France s'est donné la **finalité** suivante :

***Produire des connaissances en travail social permettant une réflexion sur le sens de l'action, en mettant en synergie le milieu professionnel, la formation professionnelle, et la communauté scientifique, afin de favoriser l'innovation dans les pratiques.***

Le PREFAS Hauts-de-France s'est fixé **5 objectifs** :

---

<sup>1</sup> Ancienne appellation de l'APRADIS

- Mobiliser les acteurs et structurer des synergies autour de la recherche en travail social ;
- Repérer les productions locales d'études et de recherche sur le travail social ;
- Produire des connaissances incluant des études et des recherches scientifiques ;
- Valoriser, discuter et communiquer ces travaux ;
- Rendre visibles les innovations pédagogiques, et favoriser leur transfert, dans le champ de la formation.

Les **missions** de ce réseau sont portées et financées par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Le PREFAS Hauts-de-France est co-piloté par l'Institut Régional du Travail Social Hauts-de-France et par l'APRADIS. Une équipe permanente est en charge de ce pilotage ; elle est composée de :

- Pascaline Delhaye, Responsable du Pôle recherche de l'IRTS Hauts-de-France ;
- Dorina Hintea, Responsable du centre de ressources documentaires de l'IRTS Hauts-de-France ;
- Marie-Véronique Labasque, Directrice-adjointe, Responsable du Département d'Etudes, de Recherches et d'Observation de l'APRADIS.

### I - 3. Le Comité de Pilotage du PREFAS Hauts-de-France

Le COPIL du PREFAS a pour mission de veiller au bon fonctionnement du projet. Il a une vocation décisionnelle et opérationnelle concernant les activités qu'il engage.

Il procède aux arbitrages, définit les orientations stratégiques et valide ces choix.

Enfin, il assure le suivi du projet et facilite sa mise en œuvre.

Le COPIL PREFAS réunit les partenaires institutionnels engagés dans ce projet. Chaque participant vient donc représenter sa structure d'appartenance.

Sa composition est la suivante :

- **AFERTES** : Association pour la Formation, l'Expérimentation et la Recherche en Travail Educatif et Social ;
- **APRADIS** : Association pour la Professionnalisation, la Recherche, l'Accompagnement et le Développement en Intervention Sociale ;
- **ARRFAP** : Association Régionale Ressources Formations dans l'Aide aux Personnes ;
- **REGION Hauts-de-France** ;
- **CRFPE** : Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance ;
- **DRJSCS** : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- **ESTS** : Ecole Européenne Supérieure en Travail Social ;
- **IRTS Hauts-de-France** : Institut Régional du Travail Social ;
- **ISL** : Institut Social de Lille ;
- Le **CREAI Hauts-de-France** : Centre Régional d'Etudes, d'Actions de d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité ;
- **Université Lille 3**, Département des sciences de l'éducation.

## I – 4. Les COPIL en 2017

Le comité de pilotage s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2017 :

### COPIL du 27 janvier 2017 :

- Informations sur le PREFAS Grande Région
- Préparation du rapport d'activité 2016
- Etude de l'impact du nouveau cadre réglementaire de mise en œuvre de l'alternance intégrative : remise du rapport intermédiaire concernant les axes 1 et 2 de l'étude
- Veille documentaire
- Formation des jurys
- Les rendez-vous du PREFAS :
  - o Journée de valorisation des travaux réalisés en centre de formation au travail social : les 15 ans de la loi 2002-2, le 6 juin 2017
  - o Journée d'étude sur la recherche collaborative

### COPIL du 28 mars 2017 :

- DRJSCS : point sur les projets de regroupement des PREFAS
- Points d'étape sur les projets du PREFAS :
  - o Colloque du 20 octobre 2017
  - o Journée de valorisation des travaux des étudiants du 06 Juin 2017. Communication
  - o Recherche sur l'alternance intégrative
  - o Recherche-formation des Jurys des diplômés d'Etat
- Projets à venir
  - o Recherche sur les longs séjours en CHRS : Picardie/Nord Pas-de-Calais
  - o Autre ...

### COPIL du 06 juin 2017 :

- Rencontre-échange avec un représentant de l'APRADIS Picardie
- Présentation de Julie Deville, Université Lille 3
- Structuration du COPIL et développement du partenariat
- Point d'avancement sur l'étude alternance
- Journée d'étude « Formation-action-recherche »
- Valorisation des travaux de recherche
- Alimentation du site internet

### COPIL du 14 septembre 2017 :

- Présentation de la convention signée avec la DRJSCS Hauts-de-France
- Point sur les budgets 2017 et avenir. Structuration du PREFAS Hauts-de-France
- Points d'avancée des groupes-projet :
  - o *Recherche-action sur les jurys de certification : restitution de la première étape*
  - o *Etude alternance intégrative : Point d'avancement et questions restitution et publication*
  - o *Journée recherche collaborative le 20 octobre 2017*
  - o *Valorisation des travaux des étudiants*
  - o *Veille scientifique*

### COPIL du 23 novembre 2017 :

- Journée d'étude recherche collaborative du 20 octobre 2017 : retour et perspectives
- Formation des jurys
- Etude alternance intégrative
- Présentation de la journée des 50 ans du métier d'éducateur spécialisé, le 7 décembre 2017
- Co-pilotage PREFAS Hauts-de-France



## II – ACTIVITES SCIENTIFIQUES DU PREFAS EN 2017

Les activités du PREFAS s'organisent autour de 3 grands axes :

- Etudes et recherches
- Journée d'études
- Veille scientifique

Chaque action a été conduite, au sein du PREFAS, par une équipe-projet.

Ces actions vont être présentées dans les paragraphes qui suivent, paragraphes rédigés par un représentant de chacune des équipes-projet.

### II - 1 - Les études et recherches

#### ❖ **L'étude sur les impacts du nouveau cadre réglementaire de mise en œuvre de l'alternance intégrative pour les formations du travail social de niveau III**

Finalisée en janvier 2018, l'étude « alternance intégrative », conduite par des cadres pédagogiques de différents centres de formation, est le résultat d'une collaboration riche et soutenue de deux années qui a réuni à différents moments l'ensemble des acteurs engagés dans le processus de formation. Conformément à la commande de la DRJSCS Hauts-de-France, celle-ci s'est attachée à analyser les impacts du nouveau cadre réglementaire de l'alternance intégrative en s'intéressant aux pratiques des centres de formation en travail social, aux parcours de professionnalisation des étudiants, ainsi qu'aux logiques d'accueil et d'accompagnement en stage.

Le rapport final présente une analyse globale du système de la formation à partir des points de vue recueillis auprès des équipes pédagogiques, administratives de 5 organismes de formation répartis sur les territoires du Nord et du Pas-De-Calais, de 37 étudiants AS/ES/EJE/CESF et de 45 professionnels, représentants des sites qualifiants.

Croisant des données quantitatives et qualitatives en laissant volontairement une large place aux propos tenus par les étudiants et les professionnels engagés dans le processus d'enquête, cette étude met en lumière la complexité de la question des stages et avec elle celle de notre secteur, traversé aujourd'hui par de profondes mutations. Si la rencontre avec *le terrain* représente pour tous les étudiants un moment « charnière » dans leur processus d'apprentissage, voire même de leur parcours existentiel, elle demeure également pour nombre d'eux une épreuve à surmonter. Etudiants, professionnels, formateurs, tous revendiquent l'importance des stages dans les formations. Chacun, à son niveau, s'emploie à faire vivre l'alternance. Mais à quel prix ? Cette étude met ainsi en lumière les tensions qui pèsent sur l'ingénierie pédagogique dans les organismes de formation, la diversité des contextes d'apprentissage en milieu professionnel, les arts de faire des uns et des autres pour décrocher un stage ou pour l'offrir. Elle interroge ainsi les limites d'un système qui apparaît aujourd'hui essoufflé, non pas dans ses fondements, mais dans ses possibilités de mise en œuvre. A la fois compréhensive et prospective, cette étude conclue en resituant les propositions qui ont pu émerger du dialogue collectif suscité par la démarche d'enquête.

A ce jour, le rapport étant à la lecture du commanditaire, nous ne sommes pas autorisés à dévoiler les résultats de cette étude. Un temps de restitution est prévu en 2018.

❖ **La recherche-action « Etre jury de certification. Analyse du vécu, des pratiques et postures dans le cadre des certifications en travail social ».**

En 2012, l'IRTS Nord Pas-de-Calais présente une action visant à mieux assurer les liens entre formation et certification, intitulée « *sensibilisation des professionnels des ESMS<sup>2</sup> à l'évolution des diplômes en travail social et des attentes relatives à la certification du DEASS<sup>3</sup>* ». Cette nécessité de formation faisait alors écho aux difficultés des Jurys à s'approprier les nouveaux indicateurs d'évaluation des travaux, suite à la réforme des formations en travail social. Mais au-delà était relevée dans certaines épreuves, une tension possible entre évaluation des travaux et évaluation de l'entrée dans le métier. C'est pourquoi il a été décidé en 2017 de poursuivre la formation des Jurys, sous une forme de recherche-action.

Cette dernière a pour intérêt de placer l'ensemble des participants comme possesseurs de savoirs – de recherche et expérientiels - que l'on combine. Pour être au plus près de l'activité et des enjeux réels de la certification, il a été décidé de se concentrer sur une épreuve de certification. Le choix s'est porté sur le CAFERUIS pour plusieurs raisons : cette épreuve concerne de nombreux établissements de formation, et elle met en tension appropriation de la méthodologie de projet (ce qui est officiellement évalué), et évaluation de la posture managériale de chef de service (ce qui pourrait être officieusement évalué).

La recherche a été constituée de deux étapes : un questionnaire sur les pratiques, transmis à l'ensemble des jurys ayant participé à la session de certification au CAFERUIS de 2016, suivi de deux journées de travail avec les membres s'étant portés volontaires. La méthodologie de recherche-action visait alors à co-analyser, chercheurs et professionnels jurys, les récits et témoignages recueillis via le questionnaire. Ces temps ont permis aux différents acteurs d'exposer et de confronter leurs expériences, leur vécu, leurs pratiques. Ces échanges permettent à la fois de faire émerger les référents personnels, de se former par l'intermédiaire de l'échange des pratiques, et de construire une culture commune « d'évaluateurs-certificateurs », réduisant dès lors la part des identités professionnelles originelles ; notamment entre formateur et professionnel de terrain, qui auraient des attentes différentes. Cette hypothèse devra être vérifiée de façon plus fine dans une recherche à plus grande échelle.

Trois points saillants ressortent de cette recherche :

- La démarche de recherche-action, centrée sur le CAFERUIS, a permis de constater une analyse positive de la certification au sein des Hauts-de-France. Celle-ci peut être comprise par le travail élaboré par les différents centres de formation de construction d'une grille d'aide à la notation commune, qui fait référence et est considérée comme légitime. Il semblerait intéressant de généraliser cette pratique à l'ensemble des épreuves de certification pour éviter les désaccords dans l'interprétation des items de compétences, parfois vague ou éloignés des productions réelles requises.
- Le second résultat de la recherche est le besoin de formation mentionné par les membres des jurys. Si les informations sont précises, explicitées et discutées au sein des temps de réunion, il apparaît cependant que ces derniers sont trop courts pour pouvoir « imprégner les comportements » et servir de repères efficaces pour les nouveaux membres, notamment face à l'acte individuel d'évaluation de l'écrit. La construction d'un module de formation en « e-learning », composé d'informations et d'exercices pratiques pourrait permettre d'accompagner les professionnels dans l'acte d'évaluer, et de consacrer les temps de réunions à des questions plus précises et des échanges de pratiques.
- La recherche-action en elle-même permet pour les professionnels s'y engageant une reconnaissance de leurs expériences, et une construction commune de savoir-être et savoir-faire. Nous proposons de nous appuyer sur cet intérêt fort transmis par les membres afin de poursuivre la dynamique de recherche-action autour de la création des outils facilitant l'évaluation, par les acteurs eux-mêmes. C'est cette implication qui leur permettra d'en

---

<sup>2</sup> Etablissements sociaux et médico-sociaux

<sup>3</sup> Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

transmettre la légitimité, et de transmettre une culture d'évaluation-certification, aux autres membres de la commission. Il s'agit ici *in fine* de produire une démarche d'organisation apprenante, garantie de l'amélioration continue de la qualité des certifications.

❖ **L'étude portant sur l'analyse quantitative et qualitative de l'insertion professionnelle des diplômés de l'APRADIS.**

Cette étude est réalisée dans le cadre du PREFAS depuis 2006. Elle vise à appréhender l'insertion professionnelle des personnes ayant suivi leur formation à l'APRADIS et ayant obtenu un diplôme au cours de l'année.

Les diplômés issus d'une formation initiale ou de la formation par l'apprentissage sont interrogés, de même que, par le biais d'un questionnaire légèrement différent, les personnes ayant obtenu une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

L'enquête est composée d'un questionnaire comprenant deux axes de réflexion concernant :

- Les informations personnelles relatives à la personne diplômée (état civil, adresse, situation au premier juin de l'année suivant sa certification),
- Les renseignements liés à l'insertion professionnelle, à la poursuite d'étude ou à la recherche d'emploi des diplômés de l'année.

Selon la situation du diplômé au 1<sup>er</sup> juin de l'année suivant sa certification ou son diplôme, différentes questions sont à compléter.

Premiers résultats de l'enquête portant sur les diplômés en 2016

357 personnes ont obtenu l'un des 10 diplômes proposés par l'APRADIS au cours de l'année 2016. Tous ces diplômés en 2016 ont été sollicités en juin 2017 par questionnaire afin de connaître leur parcours professionnel au cours de l'année ayant suivi l'obtention de leur diplôme.

Sur les 203 répondants au questionnaire (ce qui équivaut à un taux de retour de 57 %), seuls 13 n'ont exercé aucune activité au cours de l'année ayant suivi l'obtention de leur diplôme (6 %). 10 ont exercé une ou plusieurs activités mais n'ont pas d'emploi au moment de l'enquête (5 %). De plus, la grande majorité a travaillé sur une durée cumulée supérieure à 6 mois (83 %).

## **II – 2 – Journées d'études**

❖ **L'organisation et l'animation de la journée de valorisation des travaux de recherche des personnes formées à l'Apradis ;**

Dans le cadre de cette plateforme, le Département d'Etudes, de Recherches et d'Observation de l'APRADIS organise depuis 2009 une journée permettant aux personnes ayant obtenu leur diplôme l'année précédente de venir présenter oralement le cheminement les ayant conduites à rédiger leur mémoire. Ainsi, un ancien étudiant nouvellement diplômé du DEASS, DEEJE, DEES, DEETS, CAFERUIS et CAFDES vient présenter aux étudiants préparant les mêmes diplômes le cheminement qui a été le sien, ses questionnements, ses réflexions méthodologiques et les principaux résultats de son mémoire. La volonté première de cette manifestation est de valoriser les travaux de recherche produits chaque année par les étudiants en formation à l'APRADIS. De même, en s'adressant aux personnes en formation qui ont à rédiger leur mémoire au cours de cette année scolaire, cette journée peut leur permettre de prendre appui sur les expériences de leurs prédécesseurs, de se familiariser avec la question de la recherche, avec la démarche et le questionnement inhérents à l'élaboration d'un travail de réflexion.

Cette journée a eu lieu le 24 novembre 2017.

## ❖ « Les enjeux des recherches-actions collaboratives » le 20 octobre 2017

Organisée dans le cadre du PREFAS Hauts-de-France, cette journée sur le thème de la recherche collaborative s'inscrit dans une réflexion plus large sur la place de la recherche dans les formations sociales dans un contexte de perspective de la reconnaissance au grade de Licence de nos formations. Depuis quelques années, les recherches-actions, dites collaboratives, d'intervention et partenariales, composent le paysage de la recherche et de la formation et œuvrent ainsi dans la construction des savoirs professionnels.

Les Recherches-Actions Collaboratives posent des questions éthiques et épistémologiques tant pour le monde de la recherche que pour les secteurs professionnels. Ces démarches questionnent le rapport aux savoirs et fonctionnent comme analyseurs du sens des pratiques professionnelles et académiques. Si « collaborer » c'est construire un monde commun, il s'agit alors de faire rencontrer des univers différents et qui, historiquement, maintenaient des relations de dépendances. Le travail social défini comme un « *ensemble de pratiques professionnelles* » est un champ d'observation privilégié qui rend concret des concepts académiques touchant l'éducation et les sociologies.

Pour structurer notre journée, nous nous sommes appuyés sur les questionnements suivants :

- Quels sont les enjeux des recherches collaboratives ?
- En quoi cette démarche participe-t-elle à la professionnalisation de ce secteur ?
- Les recherches-actions collaboratives sont-elles porteuses d'innovations sociales ?

Trois chercheurs représentants de réseaux de recherche nous ont livré leur définition et les caractéristiques de la recherche collaborative. Ces contenus complémentaires ont permis un débat riche et pertinent.

Dans l'après-midi les ateliers ont permis à chacun de poursuivre la réflexion autour de trois axes :

- Atelier 1 : Comment l'initiation de la recherche peut-elle contribuer à la formation des étudiants, prise de distance ?
- Atelier 2 : Transposition des acquis de la recherche aux fonctions de cadre pédagogique, dans la dimension transmission / mobilisation des connaissances ?
- Atelier 3 : Enseignant-chercheur et Formateur-chercheur, quelles collaborations ?

Ces ateliers ont été animés par les représentants du PREFAS Hauts-de-France.

Cette journée s'est déroulée dans les locaux mis à disposition gracieusement par l'université de Lille. Nous avons convié les cadres pédagogiques et les formateurs-trices des centres de formation en travail social de la région.

Un regret est cependant à noter ici : ce 20 octobre, de très gros problèmes de circulation ont été constatés sur la métropole de Lille tant et si bien que des collègues ont fait savoir qu'au bout de plus d'une heure de bouchon ils/elles renonçaient à tenter de gagner Villeneuve-d'Ascq.

### Programme de la journée

08h30 – 09h00: Accueil

09h00 – 09h15 : Ouverture de la journée : Pascaline DELHAYE - PREFAS

09h15 – 10h15 : « *De quoi parle-t-on quand on parle de « recherche collaborative ?* »

Conférence plénière de Mr Pascal FUGIER maître de conférence en sciences de l'éducation, Université de Cergy Pontoise, laboratoire EMA

10h15 – 10h30 : pause

10h30 – 12h00 : Pour aller plus loin :

- « *Recherches participatives, recherches collaboratives* » : *Des notions à préciser*  
Mme Dominique PATUREL docteur en sciences de gestion, chercheuse à l'INRA de Montpellier - représentante de l'association AFFUTS
- « *Quels enseignements d'une recherche collaborative : l'exemple d'une recherche avec des enfants* »  
Mme Renata PRADO – MARTIN post doctorante université Paris Descartes, psychologue, Université Fédérale d'Espirito Santo Bresil – représentante du réseau « *recherche avec* »

12h00 – 12h30 : échanges avec la salle

12h30 – 14h00 : déjeuner sur place

14h00 – 15h30 : 3 Ateliers (inscription aux ateliers sur place)

- Atelier 1 : Comment l'initiation de la recherche peut-elle contribuer à la formation des étudiants, prise de distance ?
- Atelier 2 : Transposition des acquis de la recherche aux fonctions de cadre pédagogique, dans la dimension transmission / mobilisation des connaissances ?
- Atelier 3 : Enseignant-chercheur et Formateur-chercheur, quelles collaborations ?

*Les ateliers ont été animés par des membres du COPIL du PREFAS.*

15h45 – 16h30 : Restitution des ateliers et conclusion

## ❖ Journée d'étude « Le métier d'éducateur spécialisé dans tous ses Etats » jeudi 7 décembre 2017

Le diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé fête, cette année 2017, ses 50 ans. C'est au prétexte de cet anniversaire, que nous avons souhaité, aller à la rencontre de l'histoire du métier, des histoires de ses acteurs et de ses pratiques, pour mettre en débat nos questions présentes et à venir. Le « nous » est ici emblématique d'une démarche, portée collectivement par l'ensemble des centres de formation des Hauts-de-France, le CNAHES et l'ENPJJ.

Cet évènement à destination des professionnels du secteur et des éducateurs spécialisés en formation constitue une opportunité de mobiliser et de partager les compétences et les travaux de chercheurs, de praticiens, des formateurs et documentalistes, et de personnes accompagnées, à travers des conférences et des ateliers, et la création de ressources collectives.

Trois types de ressources collectives et co-construites sont élaborés, les formes différentes de ces ressources permettent de s'adapter à différentes approches d'apprenants :

- Le focus, le métier d'Educateur spécialisé, site internet réalisé et hébergé par l'INA, réalisé à partir de 50 documents d'archives, et portant sur les thématiques suivantes : évolution du métier, pratiques inspirantes, portraits inspirants, public, lieux et formation. Ce focus est utilisé comme ressources pédagogiques pour la découverte du métier.
- La création d'une page internet sur chaque site des membres de l'organisation de cette journée, permettant l'accès aux textes et aux documents présentés lors de la journée des 50 ans par les différents intervenants. Il s'agit d'une capitalisation de documents PDF (articles, textes, bibliographies, dessins, PowerPoint, discours...) accessibles d'un clic à partir d'une déclinaison du programme de la journée. L'objectif de cette capitalisation est également de recenser les contacts et coordonnées et de les rendre accessibles par tout visiteur, afin de favoriser la poursuite des échanges et des mises en liens.
- Une production vidéo, d'une dizaine de minutes, réalisée à partir des images et des productions de la journée, mettant en évidence la créativité du secteur et des professionnels pour s'adapter aux évolutions du contexte sociétal, des références théoriques, des politiques sociales et des publics accompagnés. Ces évolutions se traduisent au registre des pratiques professionnelles et des modalités d'intervention, et plus globalement au cœur du processus de professionnalisation.

Concernant ces deux dernières productions, le COPIL a sollicité le soutien financier du PREFAS.

### II – 3 – La veille scientifique

Le pilotage de cette action est assuré par Dorina Hintea, Responsable du Centre de Ressources Documentaires de l'IRTS Hauts-de-France

« Doc'PREFAS » est un projet de veille du PREFAS Hauts-de-France reposant sur la mutualisation des compétences et ressources documentaires. Il réunit des professionnels de l'information et de la documentation de plusieurs centres de formation en travail social de la région Hauts-de-France.

Cette initiative de mutualisation documentaire à l'échelle régionale est une première dans notre secteur d'activité et elle a été largement plébiscitée par nos partenaires du PREFAS Hauts-de-France.

La journée d'étude « Les enjeux des recherches –action collaboratives », organisée le 20 octobre 2017 à l'Université Lille 3, a permis de valoriser ce projet et l'assemblée présente a salué cet aspect singulier.

Soutenu, légitimé et encouragé, le groupe de travail « Doc'PREFAS » a consacré en 2017 une grande partie de son activité à l'étude des modèles et scénarii pour la réalisation d'un produit de veille répondant à des critères de qualité des contenus édités, mais aussi, accessible au plus grand nombre des lecteurs. En octobre 2017, ce travail a pu aboutir sous la forme d'une publication trimestrielle intitulée « Lettre de veille scientifique dans le champ du travail social ». Une deuxième lettre a été diffusée en janvier 2018. Les contenus édités sont le résultat de veille partagé sur une période de trois mois et ils alimentent trois rubriques : références bibliographiques, appels à publications, contributions... et focus événements. Le dernier numéro publié, ainsi que les archives sont accessibles par abonnement et gratuitement sur le NET au lien suivant : <https://www.getrevue.co/profile/doc-prefas-hdf>.

Pour guider l'accès vers la ressource en ligne, plusieurs stratégies d'information et de communication ont été mobilisées telles : le routage sur les sites web de chaque institution partenaire du PREFAS, la diffusion du lien par messagerie électronique aux réseaux des formateurs, d'étudiants et de professionnels et le signalement sur les réseaux sociaux.

Les centres de ressources documentaires des institutions partenaires du PREFAS mettent en avant ce produit de veille lors des accompagnements prodigués au sein de leurs services.

Les premiers éléments d'évaluation donnent à voir une large diffusion et un effet de mobilisation des références citées auprès des étudiants des EFTS (Ecoles de Formation en Travail Social). Les services documentaires se sont vus sollicités pour emprunter les documents signalés ou les commander s'ils ne sont pas présents dans leurs fonds respectifs.

Les statistiques de consultation de la lettre ne sont pas significatives du nombre de personnes qui aurait lu ses contenus et cela pour des raisons liées à la double accessibilité : à partir de la messagerie et par la voie de l'abonnement direct sur le Net. Si la diffusion du lien direct sur le Net rencontre un nombre important de destinataires, pour autant, ils ne seront pas tous des abonnés.

A cette limite de visibilité réelle des consultations opérées, nous ajouterions, aussi, le constat d'un faible retour de la part des professionnels. Sont-ils destinataires de la lettre ? Par quel circuit ? Trouvent-ils un intérêt pour ses contenus ?

En réponse à ces questions, le groupe des documentalistes Doc'PREFAS s'efforcera en 2018 d'optimiser les moyens de communication pour élargir le spectre des abonnés.

Son attention s'orientera, ensuite, vers la mobilisation plus soutenue des divers correspondants (chercheurs, formateurs, étudiants, professionnels...) afin de signaler des ressources illustrant davantage l'actualité de la recherche de proximité.

### III – PERSPECTIVES

Une demande de subvention pour l'année 2018 a été faite auprès des services de la DRJSCS. Cette demande porte sur les actions suivantes :

- La poursuite d'un dispositif de veille scientifique documentaire avec la publication d'une lettre trimestrielle de veille scientifique dans le champ du travail social animée par le groupe « Doc' PREFAS » ;
- L'organisation de deux journées de restitution et de valorisation de l'étude menée sur l'alternance intégrative ;
- L'organisation d'une journée d'étude à destination des cadres pédagogiques des organismes de formation de la région intitulée « *Les nouveaux enjeux de l'initiation de la recherche dans les formations du travail social* » en octobre 2018.

Certaines actions spécifiques au versant sud de la Région ont été maintenues dans le cadre de cette demande de subvention :

- L'organisation et l'animation de la journée de valorisation des travaux de recherche des personnes formées à l'APRADIS ;
- L'étude portant sur l'analyse quantitative et qualitative de l'insertion professionnelle des diplômés de l'APRADIS.

L'activité du PREFAS Hauts-de-France nécessiterait de pouvoir être envisagée de manière pluri-annuelle afin de construire des projets sur plusieurs années et dans une perspective à plus long terme. La question a été soulevée et, malheureusement, compte-tenu du manque de visibilité actuelle, cette perspective ne peut pas être retenue par la DRJSCS.